

Les constructions passives impersonnelles

Employer « il » ne désignant rien ni personne au passif



Quand on écrit, on peut vouloir produire des phrases impersonnelles afin de se focaliser sur ce qui constitue l'**objet** du **fait rapporté**, et de détourner l'attention du **sujet** qui en serait la source ou le support.

Cette tournure est volontiers utilisée avec des compléments d'objets volumineux.

On peut utiliser cette construction avec toutes sortes de verbes :

- *Il **arrive** quelque chose de grave.*
- *Il **manque** deux personnes.*
- *Il **importe** que tu partes.*

On peut aussi l'utiliser aussi avec des verbes qui sont au passif :

- ***Je conseille** de bien s'hydrater. (actif)*
→ *Bien s'hydrater **est conseillé**. (passif)*
→ ***Il est conseillé** de bien s'hydrater. (passif impersonnel)*

Pour construire une phrase passive impersonnelle, vous pouvez :

- supprimer le sujet de la phrase, et la faire débiter par « **il** » **impersonnel**, afin de ne désigner rien ni personne
- et mettre le verbe au passif : **l'auxiliaire être au temps de la phrase initiale + le participe passé du verbe** initial
→ dans ce cas, le complément reste après le verbe (contrairement aux autres cas de tournure passive)

Par exemple :

Nous demandons que sa candidature soit examinée.

Ici, pour mettre la phrase à la forme passive impersonnelle, on peut :

→ identifier le sujet

On remplace ce sujet par « il » que l'on place en début de phrase

→ On utilise ensuite l'auxiliaire *être* au présent et le verbe au participe passé.

→ Le complément reste après le verbe

On écrira donc :

Il est demandé que sa candidature soit examinée.

À NOTER :

Dans une construction passive impersonnelle, le complément est souvent :

- un **infinitif** introduit par **de** : → *Il est conseillé **de sortir**.*
- ou même une **proposition subordonnée** entière : → *Il était proposé **qu'elle vienne seule**.*

Ce peut être aussi :

- un **complément indirect, introduit par une préposition** : *Il sera répondu à toutes vos demandes.*
- Un **complément direct, qui doit être indéfini et exprime généralement une quantité**.

On écrira par exemple : *Il a été vendu trois cents livres. Il a été vendu beaucoup de livres* (mais pas : *Il a été vendu mon livre. Il a été vendu ce livre.*)

La construction passive impersonnelle se focalise sur l'objet du fait rapporté, notamment pour informer sur la quantité qu'il représente.

ATTENTION :

Si le verbe de la phrase initiale est conjugué à un **temps composé**, lors de la transformation au passif, c'est l'auxiliaire être qui sera conjugué à ce temps composé. La forme obtenue comprend donc trois mots : **l'auxiliaire être conjugué au temps composé** + le participe passé du verbe portant le sens.

Par exemple :

→ *Au total, les clients **auront adressé** plus de trois cents réclamations l'an dernier.*

→ *Au total, il **aura été adressé** plus de trois cent réclamations l'an dernier.*



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour vérifier si les phrases à la forme passive impersonnelle sont bien construites, vous pouvez vérifier si elles comportent le pronom impersonnel « il » + l'auxiliaire être au temps voulu + le verbe au participe passé ; le complément du verbe reste placé après le verbe.